

Compte-rendu du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire du Jeudi 20 septembre 2007

LES MEMBRES ELUS :

Etaient Présents :

Collège A : S. GOUAZE, D. LEGER, S. PIECHOWIAK, O. STARZENSKI,
L. VRANCKEN, A. TALEB-AHMED

Collège B : C. PETILLON, N. CAOUDER, M. CUVILLIEZ, J-M RAVIART, D. TABARY

Collège IATOSS : J-P DUBOC, A. JOLY

Collège usagers : L. DEBLIQUI, S. DUBOIS, T. FLAMENT, A. TRAULLE

Pouvoirs :

Collège A : A. SPIQUEL donné à S. GOUAZE, E. DOGECHE donné à M. TALEB-AHMED

Collège B : H. GRINE donné à J-M RAVIART

Collège IATOSS : C. EDART donné à J-P DUBOC, L. LOURDEAUX donné à A. JOLY

Collège usagers : P. REBEYROTTE donné à A. TRAULLE

LES MEMBRES DE DROIT :

Excusés :

Messieurs DESPRES et DULION

LES MEMBRES INVITES :

Les présents : L. BERNARD, B. BOUCHEZ, A. BONDUELLE, D. COUTELIER, G. DECHY, F. DUBROEUQ, D. COME (pour M-E GORDIEN), S. HALLAUX, F. MADEUF (pour V. PSONKA), O. SENECHAL, N. DULONGPONT, P. TONARELLI, J-D GUERIN, P. CAULIER.

M. Olivier Sénéchal préside la séance du conseil après avoir constaté que le quorum était atteint pour pouvoir valablement délibérer.

Approbation du compte-rendu du CEVU du jeudi 14 juin 2007

Le compte rendu de la réunion est soumis à l'approbation des membres du Conseil pour d'éventuelles remarques.

Mme Petillon relève des erreurs orthographiques pages 3 et 5 qui sont corrigées.

M. Raviart s'interroge sur les modalités de constitution des unités d'enseignement (7^{ème} point de l'ordre du jour).

M. Sénéchal lui précise que le CA a approuvé ces modalités lors de sa dernière séance.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

1. Accords cadres :

a) UVHC - ENSIAME et entreprise VALEO, Equipements Electriques Moteurs.

b) UVHC - ENSIAME et AREVA

Monsieur Coutelier présente les accords conclus entre les deux entreprises précitées d'une part et l'UVHC d'autre part et plus singulièrement encore l'ENSIAME.

Le but est de formaliser de bonnes relations entre ces entreprises et l'ENSIAME avec l'accueil d'étudiants Ingénieurs.

D'autres actions sont également programmées avec en particulier du tutorat, des projets de collaboration et de stage.

M. Coutelier indique qu'il s'agit de la formalisation de bonnes pratiques déjà existantes.

Cette proposition reçoit l'approbation à l'unanimité des membres du conseil.

c) Accord de coopération entre l'Universidade Federal Do Rio Grande Do Norte et l'UVHC

Cet accord concerne outre l'ENSIAME, l'école nationale supérieure des arts et métiers de Lille et l'école des Mines de Metz.

Les établissements s'engagent sur des échanges d'étudiants et la validité de programmes et de modules (horaires et charges de travail).

Il est question de développer les axes de recherche et les échanges entre les enseignants français des établissements concernés et les enseignants brésiliens.

Approbation des membres du Conseil pour cet accord cadre franco-brésilien.

2. Loi N° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités

Monsieur Sénéchal précise qu'une information sur le contenu de la loi est disponible sur le portail de l'UVHC, et qu'une série de réunions de concertation est prévue sur le sujet. Il annonce le calendrier de ces réunions et des principales étapes de la mise en œuvre.

Le Conseil d'Administration de l'UVHC recevra également une information le 27 septembre prochain.

Le calendrier spécifique suivant est ensuite annoncé :

- 3 octobre 2007 réunion d'une CPE plénière
- 4 octobre 2007 réunion des 3 conseils centraux
- 19 octobre 2007 assemblée générale de l'ensemble des personnels
- 8 novembre 2007 : première réunion de la commission des statuts
- 24 janvier 2008 : réunion d'un CA pour approbation des nouveaux statuts de l'UVHC
- Semaine 13 de l'année 2008 : élections des représentants étudiants,
- Semaine 14 : élections des représentants des personnels

3. Diplôme d'Université de Français langue étrangère

Il s'agit de remettre en œuvre un diplôme d'Université créé en 2000 et qui depuis a évolué, sachant que l'UVHC accorde une place importante à l'accueil des étudiants étrangers en leur proposant une formation à la langue française notamment pour les étudiants d'origine asiatique.

M. Useille, enseignant à la FLLASH, rappelle que des cours de français sont donnés aux étudiants Erasmus (ouverts aussi aux doctorants et chercheurs).

La réflexion sur l'offre de formation master « 211 », ouvert à la Chine a bouleversé les données de base de cet apprentissage de base du français avec généralement la création d'une année probatoire avant le début des études scientifiques en Université.

Monsieur Useille présente le projet de diplôme et le programme.

Les droits d'inscription sont fixés à 2 000 € par an. Ils couvrent les frais de scolarité et de formation. L'UVHC devrait accueillir deux étudiants intéressés dans l'immédiat par ce dispositif.

Trois autres étudiants rejoindront ensuite cette formation.

Approbation unanime des membres du Conseil.

4. Bilan de l'orientation active 2007

Monsieur Bernard présente le document remis aux membres du Conseil sur la participation à l'orientation active, le nombre de dossiers traités, les commissions chargées de l'appréciation de ces dossiers et les préconisations apportées aux lycéens.

Cette opération s'est prolongée et achevée avec les rencontres et entretiens entre lycéens professeurs lors de notre journée portes ouvertes du samedi 24 mars dernier.

Cette démarche devrait s'inscrire à la rentrée 2008 dans une perspective plus vaste de dossier unique couvrant les candidatures pour les CPGE, les BTS et les formations d'Université.

Monsieur Gouazé et Mme Petillon demandent s'il a été dressé un bilan de cette orientation et M. Raviart s'interroge sur les retours d'informations au niveau régional et national et sur la participation à ce dispositif des lycéens provenant de zones limitrophes comme celles du douaisis.

Messieurs Bernard et Bouchez répondent qu'une enquête nationale a été diligentée et que des échanges d'information ont eu lieu entre les six universités par la tenue de réunions spécifiques.

5. Formations par apprentissage

Une liste des formations par apprentissage à l'Université de Valenciennes a été dressée sous la forme d'une communication à la presse par le service éponyme de l'UVHC. Monsieur Sénéchal insiste sur le fait que dès la rentrée 2007, cinq nouvelles formations seront présentées aux étudiants par le biais de l'apprentissage.

6. Nouvelles demandes d'ouverture de formations par apprentissage

a) Master « Métiers du Management » et ouverture d'une demi section supplémentaire d'une licence 3^{ème} année

L'objectif du master MDO en apprentissage est de former des cadres disposant de compétences pour aider à la formulation et à l'accompagnement les projets de développement des PME-PMI.

L'objectif de la licence de gestion dont la demande en apprentissage concerne la 3^{ème} année, est de former des cadres, des dirigeants, des responsables d'équipes ou de projets, des managers ou des spécialistes dans les différents domaines de la gestion des PME.

Mme Dubroeuq présente ces demandes qui reçoivent une approbation unanime des conseillers.

b) Master d'ingénierie mécanique de l'ISTV

La présentation du master est effectuée par M. Guerrin qui rappelle que cette formation a été ouverte par un DESS et une MST en 1984 avec des mutations de ce diplôme en IUP avant son entrée dans le LMD.

Le recrutement est régional et même national concentré plus singulièrement dans ce cas, en région parisienne.

Ce master proposé par apprentissage a reçu l'avis favorable de deux branches professionnelles et quinze entreprises soutiennent ce dispositif.

c) Licence professionnelle « bâtiment et construction », spécialité économie de la construction

Ce diplôme a reçu le soutien de deux branches professionnelles et d'entreprises. Le rythme d'alternance implique une semaine par mois en CFA.

Approbation unanime des membres du Conseil pour ces trois propositions.

6. Convention avec l'Université de Carthage en Tunisie et l'UVHC

M. Patrice Caulier présente le protocole d'entente et son avenant conclu entre l'UVHC et son laboratoire LAMIH et l'Université du 7 novembre à Carthage en Tunisie (faculté des Sciences de Bizerte, unité de recherche mathématiques et applications).

Ce dispositif vise à promouvoir l'enseignement, la recherche, la culture par des projets bilatéraux entre les Universités et des cotutelles de thèse.

Le protocole est conclu pour un an avec reconduction de manière classique.

Adoption à l'unanimité des membres du Conseil.

7. Demande de financement région et interuniversitaire pour le CRL (Centre de Ressources en Langues)

Monsieur Sénéchal présente le projet de l'UVHC pour le développement du Centre de Ressources en langues. Un tel centre existe déjà à la FLLASH depuis la présente rentrée. Un second centre est prévu aux Tertiales à compter de Janvier 2008 pour être opérationnel l'année suivante.

Le public visé est celui des étudiants non spécialistes des langues vivantes préparant le CLES ainsi que les étudiants spécialistes et non spécialistes pour l'innovation pédagogique dans les formations.

Adoption du projet à l'unanimité des membres du Conseil.

8. Présentation de l'ENT

La présentation est effectuée par Céline Vouters du service informatique qui propose une projection vidéo en illustration.

On y visionne la mise à disposition d'ordinateurs à la BU par un accès libre aux étudiants, la mise en ligne des emplois du temps via l'ENT et des bornes d'accès au service étudiant par le net avec également une possibilité de consulter des cours en ligne.

Le dispositif WIFI est également abordé et un point sur le CII complète cette présentation.

9. Information sur la problématique RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)

Mme Sandrine Hallaux, dans la présentation générale qu'elle propose, insiste sur le critère professionnel des formations qui doivent permettre l'insertion des étudiants. Les diplômes délivrés doivent être reconnus par les professionnels.

Monsieur Sénéchal insiste sur le fait que sans les fiches RNCP il risque de ne plus y avoir d'habilitation ministérielle de nos maquettes pédagogiques.

Monsieur Sénéchal passe ensuite à la présentation de toute une série de diapositives sur le thème de : traduire nos formations en terme de compétences, principes et enjeux.

L'inscription au répertoire national est de droit pour les organismes publics de type Université d'état.

Il ajoute que le souhait du Conseil Régional Nord Pas-de-Calais est de voir les formations universitaires déclinées en domaines professionnels (en terme de compétences et de finalités professionnelles).

M. Starzenski s'interroge sur le caractère opératoire de compétences peu professionnelles de certaines licences généralistes.

M. Sénéchal lui répond qu'une telle licence généraliste donne à son titulaire des compétences réelles, mais il s'agit de compétences par domaines qui doivent absolument répondre à des attentes du monde économique.

La rédaction de ces fiches doit donc être menée autant que faire ce peu avec l'appui de professionnels.

Il est ensuite indiqué aux membres du Conseil les accès pour parvenir à ces fiches via l'ENT, rubrique formations et pédagogie, canal RNCP.

10. Arrêté de la Présidente du 1 septembre 2007 nommant les membres de la commission pédagogique de la validation des acquis

Monsieur Dechy rappelle le décret du 24 avril 2002 sur la VAE qui permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme.

Il rappelle aussi le dispositif de validation d'acquis professionnels, personnels et de formation, contenu dans le décret du 25 août 1985, plus spécifique à l'enseignement supérieur, permettant l'accès à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis.

Il est rappelé aux membres du Conseil que l'IUT a mis en œuvre une commission pour la VAP

M. Sénéchal souhaite une harmonisation des pratiques notamment pour les inscriptions en université : Quel'avis d'admission soit transmis après la validation d'acquis pour un traitement plus ordonné.

QUESTIONS DIVERSES

Informations :

Aurélien Traullé annonce que La journée de l'étudiant (dispositif d'intégration) aura lieu le jeudi 11 octobre après-midi.

La date des imprévus a été discutée lors de la dernière CVE et le jeudi 3 avril 2008 retenu pour être proposé à Mme la Présidente.

Le vice-président
Chargé des formations et de la pédagogie

Prof. Olivier Sénéchal